

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 9

Artikel: Une visite aus "Forces de défense d'Israël"
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

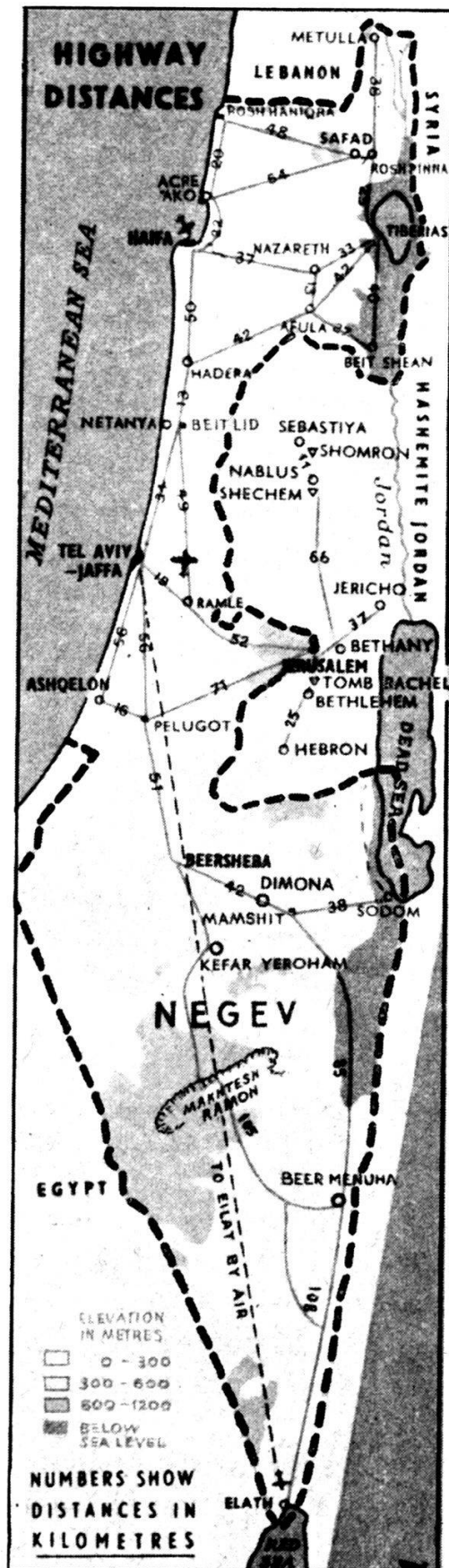
Une visite aux « Forces de défense d'Israël »

1. GÉNÉRALITÉS

L'Armée israélienne n'a pas été créée, si on peut dire ; elle est le produit de l'évolution de la « Haganah », armée clandestine surgie spontanément pendant les troubles qui, en Israël, ont suivi la première guerre mondiale. Mais l'ensemble des troupes de terre, de mer, de l'air porte le nom de « Forces de défense d'Israël » et non celui d'« armée ».

Il n'est pas dans mon propos d'exposer par le menu l'organisation militaire, pas plus que l'organisation des troupes d'Israël, mais d'en donner simplement les lignes essentielles. En ce qui concerne l'organisation des troupes, je serais du reste bien embarrassé si je devais en donner les détails car l'Ordre de bataille est rigoureusement confidentiel et la composition, l'armement, la dotation en véhicules des corps de troupes, pour ne citer que ces quelques exemples, le sont également.

En Israël, le service militaire est obligatoire. Les hommes accomplissent 2 ½ ans et les femmes (célibataires de 18 à



26 ans) 2 ans de service actif. Il existe donc une armée permanente et il est faux de parler de milices à propos des « Forces de défense d'Israël ».

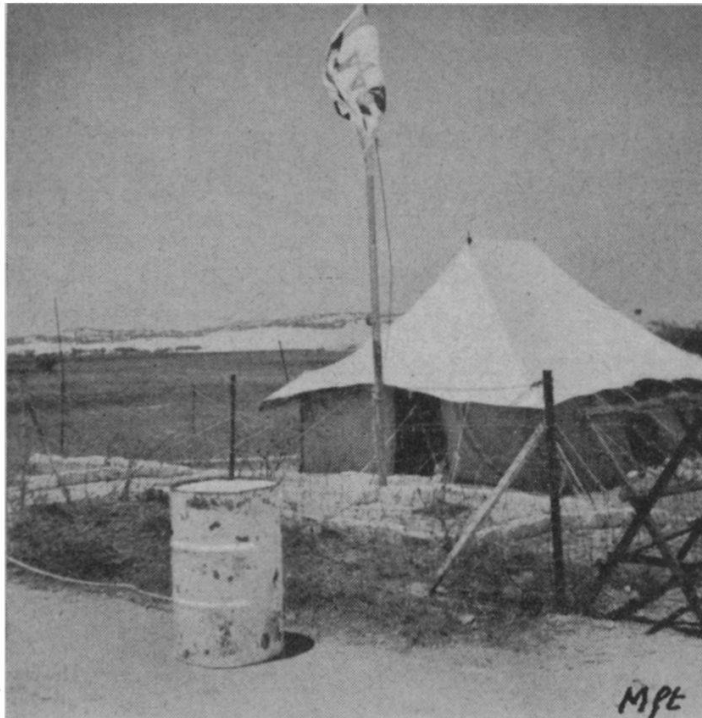
Leur service actif terminé, les soldats passent dans une unité de réserve constituée dans laquelle ils accompliront annuellement — les hommes jusqu'à 49 ans, les femmes jusqu'à 34 ans — une période de service analogue à nos cours de répétitions, d'une durée de 3 à 5 semaines suivant l'arme et l'âge du soldat. Les officiers servent sept jours de plus. Une année sur deux, il s'agit de service d'instruction ; l'autre année de service pratique, de la surveillance de la frontière, par exemple, car il ne faut pas oublier, et il convient de le rappeler sans plus tarder, qu'Israël est, depuis 1948, *en guerre* avec l'Égypte et qu'il n'existe avec le Liban, la Syrie et la Jordanie que des conventions d'armistice qui *suspendent* les hostilités.

Dans cette situation, la surveillance de la frontière est assurée par des troupes qui sont subordonnées au Ministère de la police, mais qui, en cas de mobilisation, passent aux ordres de l'armée.

La division, unité d'armée, est inconnue en Israël. Il existe un « certain nombre » de brigades, au sens anglais du mot ¹ : brigades d'infanterie, brigades blindées, brigade de parachutistes, « des » états-majors de corps d'armées et des troupes spéciales.

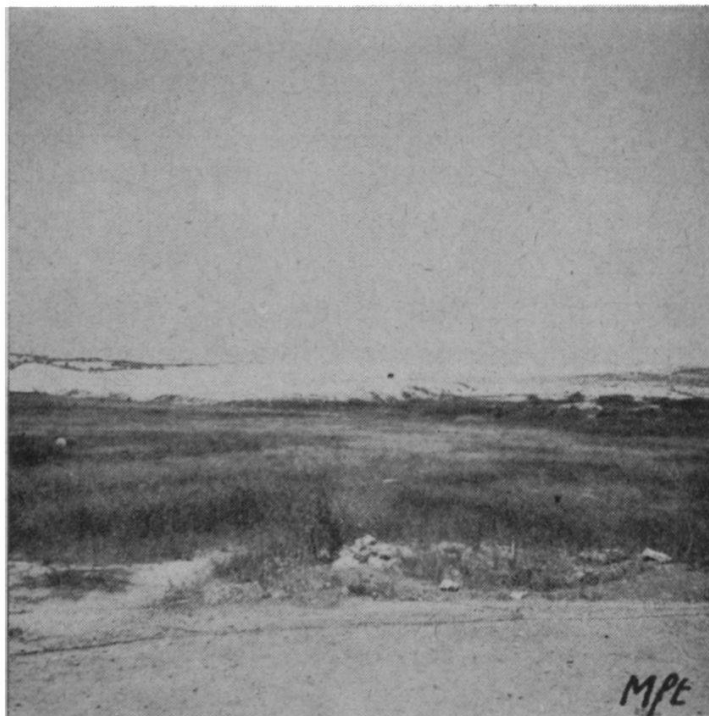
Groupées avec des troupes de corps, trois à quatre brigades — suivant la mission attribuée, comme aussi suivant le terrain — constituent un corps d'armée qui est commandé par un colonel, comme la brigade du reste. On peut trouver, par exemple, un corps d'armée à trois brigades d'infanterie et une brigade blindée ou un corps d'armée à deux brigades blindées et une brigade d'infanterie, auxquelles il faut ajouter naturellement, dans les deux cas, des troupes spéciales, des troupes de corps.

¹ Ce sont des régiments d'infanterie renforcés, aux termes de notre Conduite des troupes (chiffre 31).



Poste frontière israélien sur la route de Gaza.

Au deuxième plan à gauche : un camp des « casques bleus ».
Au dernier plan à droite : un poste d'observation.



*Poste d'observation des « casques bleus ».
Vu du poste israélien ci-dessus.*

L'ensemble du pays est divisé en trois « régions » ou « zones », mais il faut prêter à ces termes le sens que donnent les Russes à celui de « front ». Il y a la Région nord, la Région centre et la Région sud. Chacune d'elles est commandée par un général (alouf) qui, suivant les circonstances, se voit attribuer un certain nombre de corps d'armées. Cette organisation est donc extrêmement souple, comme on le voit, et elle permet de sauvegarder le secret. Ce n'est pas en Israël qu'on trouverait dans un illustré le dispositif de défense du pays, même si les PC étaient changés !

Le chef d'état-major de l'armée (qui a seul le rang de « rav-alouf », généralissime) a sous ses ordres le chef des opérations, les commandants de la flotte et de l'aviation, les commandants des trois régions militaires, le major-général (en fait chef d'état-major, puisque celui qui porte ce titre est en réalité le généralissime), l'intendant général, les directeurs de l'instruction militaire et du contre-espionnage. Tous ces officiers ont normalement le grade d'« alouf » (général).

* * *

Pendant les trois premiers mois de son service actif, le jeune soldat (garçon ou fille) accomplit une école de recrues dans un camp spécial d'instruction¹, après laquelle il est versé (en ce qui concerne les garçons ; je parlerai plus loin des jeunes filles) dans une formation de l'armée active qui est en permanence sur pied. S'il s'y révèle un bon soldat ayant des qualités de chef, il est envoyé à un cours de sous-officier où il restera environ trois mois (la durée de ce cours varie suivant les armes) ; puis, nommé caporal (rav-turai), il rentre à son unité où, un à trois mois plus tard, on peut le trouver déjà sergent (samal).

Un sous-officier dont les qualités de chef s'affirment est envoyé à un cours d'officiers — notre école d'aspirants —

¹ Cette période est trop courte, m'a-t-on dit, ce qui est aisément concevable.

dont la durée varie de trois à six mois, suivant les armes. Dans l'aviation, ce cours est d'un an ; dans la marine, de plus d'un an.

Promu lieutenant (*segen-mishneh*), il rentre de nouveau à son unité où il restera jusqu'à la fin de ses deux ans et demi de service. Un lieutenant qui se fait remarquer par des qualités militaires exceptionnelles est l'objet d'une demande de rester dans l'armée comme officier de carrière, une fois son service actif terminé. S'il refuse ou évidemment s'il n'est pas l'objet d'une telle demande, il rentre, comme officier de réserve, dans la vie civile.

Deux particularités bien israéliennes méritent, semble-t-il, d'être signalées. C'est, d'abord, que dans le choix d'un gradé on tient compte exclusivement de ses qualités de chef. L'instruction générale lui fait-elle défaut, on l'envoie, après la promotion au grade supérieur, dans une école « civile » pour qu'il puisse la développer. Dans ce cas, les officiers supérieurs, par exemple, sont envoyés à l'Université. C'est ensuite que le nouveau gradé demeure, comme sous-officier et comme officier, dans l'unité à laquelle il a été versé comme soldat à la fin de son école de recrues. Un transfert au moment d'une promotion est exceptionnel, ce qui est chez nous le contraire. A ce propos, on m'a même précisé que si le transfert se révélait nécessaire, c'est que le nouveau gradé manquait d'autorité !

Il faut dire que tous les chefs que j'ai vus étaient de véritables « patrons », bien que dans les « Forces de défense d'Israël » les formes extérieures de respect, le salut, ne soient employées que pour la présentation d'une troupe ou pour le défilé et que tout le monde se tutoie, puisque l'hébreu ne connaît pas le vousoiement. Quand on s'aborde, on se dit « *shalom* »¹ et ce n'est pas forcément, d'après ce que j'ai pu constater, l'inférieur qui prononce ce souhait le premier ; c'est probablement le plus poli !

¹ « Paix », abréviation de « La paix soit avec toi ».

Quelques points particuliers encore de ce que nous appellerions chez nous l'Ordonnance sur l'avancement montreront bien la souplesse de tout ce qui régit le service militaire en Israël. Un médecin, par exemple, accomplit ses trois mois d'école de recrues pendant les vacances universitaires, puis il est envoyé directement à l'école d'officiers. Il en est de même d'un avocat ou d'un ingénieur. Israël ayant un besoin particulier de cadres civils, on comprend ces facilités accordées aux professions libérales.

Quant aux jeunes filles, leur « école de recrues » terminée, elles sont réparties dans toutes les armes et services dont elles portent la coiffure et les insignes. Mais alors même qu'elles savent combattre — elles l'ont appris pendant leurs trois mois de service d'instruction — il n'y a pas d'unité féminine combattante ¹.

Il y a bien des femmes « artilleurs », mais elles conduisent des camions de munitions, des femmes « aviateurs », mais elles pilotent des avions de liaison. On trouve surtout les « HEN » ² comme secrétaires, téléphonistes, téléprinters, opératrices de radio, monitrices dans les écoles et dans l'instruction militaire préparatoire (« Gadna »).

La femme est présente partout dans les « Forces de défense d'Israël », sauf à la cuisine où le travail est considéré comme trop pénible pour celle qui normalement doit devenir mère.

Les « HEN » ne peuvent être détachées par groupes de moins de quinze. Leurs cadres sont féminins et en aucun cas une femme ne peut être l'objet d'une sanction de la part d'un « officier masculin ».

Le rôle des femmes en Israël ne peut être comparé à celui qu'elles jouent chez nous ; il faut le comprendre. Et leur préparation ne peut non plus être la même. Aujourd'hui, dit-on, si le Negev n'est pas encore colonisé davantage, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de femmes qui consentent à y vivre.

¹ Les unités de femmes qu'on voit au cinéma et dans les journaux illustrés ont été constituées spécialement pour la manifestation qui est représentée.

² « HEN » veut dire : « Hayalé Nachim », Armée féminine et, fortuitement le mot « hen » signifie « charme » en hébreu !

2. L'ECOLE D'ÉTAT-MAJOR ET DE COMMANDEMENT

Installée à proximité de Tel-Aviv dans un camp de baraques fort simples, du genre de notre modèle « Uninorm », cette école correspond à la fois, m'a-t-on dit, à l'Ecole d'état-major et à l'Ecole de guerre françaises. Son commandant, un jeune officier supérieur de moins de quarante ans, qui fait une forte impression, le colonel Gavish (alouf-mishneh) est un ancien élève de l'Ecole supérieure de guerre de Paris.

Cet établissement — si on peut donner ce nom à un camp — reçoit des majors et lieutenants-colonels (rav-seren et sgnan-alouf), 50 de l'armée de terre, 12 de la marine, 12 de l'armée de l'air, et il les prépare aux fonctions d'état-major et aux commandements à partir de formations de l'ordre du bataillon (inclus). L'enseignement correspond donc à celui qui est donné à la fois dans nos Cours d'EMG et dans nos Ecoles centrales II et III. La durée des études est de dix mois.

L'Ecole de guerre aérienne et l'Ecole de guerre navale sont réunies à l'Ecole d'état-major et de commandement, le tout sous la direction de son commandant qui dispose comme personnel d'instruction d'officiers du grade de lieutenant-colonel.

Le programme des études se divise en quatre cycles. Le premier comporte la préparation aux travaux d'état-major aux échelons brigade (régiment renforcé) et corps d'armée¹ ; le deuxième au commandement de la brigade et du corps d'armée ; le troisième aux travaux d'état-major et au commandement de la zone (front). Quant au quatrième, il comprend des exercices interarmées, terre, mer, air, mais cette terminologie paraît un peu prétentieuse pour les moyens d'Israël et il semble qu'on pourrait dire plus simplement qu'il s'agit des débarquements et de l'intervention des parachutistes.

¹ Rappelons que la division n'existe pas dans les « Forces de défense d'Israël ».

Si nous nous penchons sur le détail du programme, et il ne paraît pas sans intérêt de le faire, nous voyons qu'il aborde les points suivants :

- Le travail d'état-major — nous l'avons déjà vu — dans lequel on insiste : sur le fait que les auxiliaires du commandement sont là pour servir le commandant et les unités subordonnées (j'ai déjà entendu cela à mon cours d'EMG I a !); sur la rapidité indispensable du travail; sur la brièveté nécessaire des ordres. Le tout basé sur trois phases : la première qui consiste à regrouper les moyens et à préparer le travail du commandant; la deuxième à préparer les ordres; la troisième à contrôler leur exécution et à préparer la poursuite de l'opération.
- L'étude de différents cas concrets qui se rapportent aux formes de guerre ci-après : l'offensive, la défensive, le combat en retraite, l'avance et la poursuite.

Mais le programme comporte encore l'étude de la géographie, de l'économie et de la sociologie du Moyen-Orient; celle de la Première et de la Deuxième Guerres mondiales comme aussi de la campagne de Corée. Et c'est alors le moment de remarquer que les « Forces de défense d'Israël » se préparent uniquement à la guerre conventionnelle contre les pays voisins, les quatre réunis s'il le fallait.

Enfin, le cas de la nation juive est exposé par des professeurs spécialistes qui viennent des différents ministères.

Sept différentes méthodes d'instruction sont employées à l'Ecole :

C'est d'abord le travail personnel des élèves à domicile, les sketches, les conférences¹, les exercices sur la carte à double action, les exercices de transmission en salles (avec réseau préparé et mettant en action les EM tactiques pendant

¹ Le commandant de l'Ecole d'état-major et de commandement israélienne, qui a été élève à l'E.S.G. de Paris, ne se fait aucune illusion sur le rendement de ce procédé d'instruction auquel, comme en France, nous tenons tant. Il est d'avis qu'il faudrait supprimer les conférences. On pourrait d'abord les réduire fortement, en commençant, chez nous, par nos écoles d'officiers.

une durée de deux à trois jours et nuits), les travaux en comités qui comportent notamment, ce qui semble original, des recherches d'histoire militaire.

En quelques mots — le chef de l'état-major de l'armée m'avait déjà orienté — le commandant d'école m'a esquissé la doctrine de défense d'Israël : action de ralentissement et de dissociation par la défense territoriale assurée par le quadrillage des « kibboutsim »², qui disposent de moyens de combat sur place et de fortifications, tandis que le gros de l'armée reste disponible pour gagner, chez l'ennemi, la profondeur qui manque dans le pays pour opérer.

Poursuivant son remarquable exposé par des questions de tactique et de tactique générale, le colonel Gavish a mis en lumière (si on ose dire !) l'importance du combat de nuit pour une petite armée, puisque ce genre de combat — fort employé comme on le sait par les Israéliens dans la guerre du Sinaï — change le rapport des forces. Alors que normalement, pour attaquer avec succès, ce rapport doit être de 3, pour l'assaillant, à 1, pour le défenseur, dans le combat de nuit il suffit peut-être qu'il soit de 2 à 1 ou même de 1 à 1.

La recherche de l'effet de surprise, dans le temps et dans l'espace, est l'objet d'une attention très particulière dans les « Forces de défense d'Israël ». Il en est de même de la recherche de la vitesse, toujours importante, ne serait-ce que du point de vue politique. Israël doit, devra, mettre, en cas de nouveau conflit, le monde en présence du fait accompli. Et du point de vue tactique, il importe que le succès soit obtenu avant l'intervention des réserves adverses ou mieux encore que les forces d'Israël attaquent *en même temps* — par l'intervention des parachutistes, par exemple, ou par percée ou infiltration — le front et les réserves ennemis.

Voilà, n'est-il pas vrai, quelques principes intéressants, même s'ils ne sont pas entièrement nouveaux, dont l'application plus systématique ne serait pas sans valeur chez nous.

¹ Villages collectivistes ou communautaires, comme on le sait. J'en parlerai encore plus loin.

A propos des forces aériennes israéliennes, il suffira de dire qu'elles sont essentiellement employées en appui direct des forces terrestres, des opérations aéroportées ou maritimes. Leur action fait donc avant tout l'objet d'un travail inter-armées.

3. L'ECOLE MILITAIRE POUR L'ÉDUCATION

Cet établissement, installé à Haïfa dans un bâtiment du genre école, est subordonné à la fois au Ministère de la défense et à celui de l'éducation. Au premier, parce que les élèves sont des militaires en service ; au deuxième, parce que le programme dépend, du moins partiellement, de lui et que le personnel d'instruction, bien qu'en uniforme, est composé d'instituteurs et d'institutrices.

Cette institution est appelée également « Ecole colonel Margus », du nom d'un officier juif américain qui fut tué par une sentinelle parce que, ne sachant pas l'hébreu, il n'avait pu se faire comprendre dans sa réponse à une sommation dont il était l'objet. A son origine, le but de l'école fut, en effet, uniquement d'apprendre l'hébreu à la troupe. Actuellement, elle vise encore à égaliser l'instruction générale de tous les soldats et gradés.

Aussi le programme est-il divisé en deux parties principales : l'étude de l'hébreu, d'une part, et, d'autre part, l'instruction générale qui comporte la connaissance du pays, le calcul, l'histoire, la sociologie.

Pour chacune de ces branches, il y a plusieurs cours de degrés différents. Par exemple, dans l'étude de la langue hébraïque, il existe une classe de débutants, une classe d'élèves moyens et une classe d'avancés.

A l'« Ecole Margus », rien n'est copié sur d'autres établissements et on vous le dit fièrement. Programmes, livres, tout est original. Et le travail y est intense. On peut à peine croire, et c'est pourtant vrai, qu'il est donné un délai de

dix-huit jours à un élève inculte pour savoir lire et calculer ! Inutile de dire que la journée n'est pas de huit heures et qu'elle se prolonge la nuit.

Des cours particuliers sont destinés aux soldats qui savent l'hébreu mais qui n'ont pas accompli leurs années de scolarité obligatoire. Ce sont le plus souvent des gens qui proviennent du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Nord. Organisés par volées de cent élèves à la fois, ces cours sont en général placés pendant les trois derniers mois du service actif et naturellement déduits de ce dernier.

Dans ces cours, les élèves acquièrent ce qui manque à leur bagage scolaire. Le certificat de sortie permet l'admission dans une école professionnelle où l'on peut apprendre un métier en une année, avec l'assurance d'être ensuite placé par l'établissement.

Deux fois l'an, l'Ecole militaire pour l'éducation organise des cours pour les sergents-majors qui ont pour but d'élever leur niveau d'instruction et qui comprennent les branches suivantes : géographie générale, géographie d'Israël, anatomie, droit, manière de traiter le soldat.

On remarquera que l'étude de la géographie, celle d'Israël en particulier, occupe une place dans tous les cours. On en comprend aisément le motif, si on se rappelle que la nation juive comprend des gens originaires d'une centaine de pays différents qui parlent soixante-quinze langues diverses. Il y a donc là une question d'éducation nationale.

Mais ce n'est pas tout et la tâche de l'« Ecole colonel Margus » est encore plus complexe puisqu'elle groupe aussi tous les sous-officiers qui, durant une semaine, à raison de neuf heures par jour, y reçoivent des cours sur la manière de traiter le soldat — spécialement dans des situations, dans des cas difficiles — sur les différents types de soldats et sur la discipline. Cette instruction est complétée par des conférences sur des questions de politique générale, sur la Guerre de libération de 1948 et sur la Campagne du Sinaï de 1956. Les cours sont donnés, sont répartis, en degrés

différents, adaptés au niveau des grades des élèves : aspirants sous-officiers, aspirants officiers.

Les officiers viennent une fois suivre les mêmes cours, soit comme officiers-subalternes, soit comme capitaines. L'enseignement est alors élevé au niveau d'un cours universitaire et le stage d'une durée d'un mois. Toutefois, les capitaines ont encore un service particulier à accomplir, analogue à celui dont il a déjà été parlé à propos des sergents-majors.

La besogne du directeur de cette école, un major assisté d'un lieutenant, paraît déjà suffisamment lourde, on en conviendra. Elle n'est cependant pas encore terminée puisque l'établissement organise encore annuellement deux autres enseignements spéciaux. L'un destiné aux « chargés de cours » des écoles militaires, d'une durée de deux mois et demi, où les conférences — données par des professeurs d'université — traitent essentiellement, une fois de plus, de la géographie d'Israël et du Moyen-Orient. L'autre, d'un caractère bien différent, prépare, pendant deux mois, des directeurs des loisirs de la troupe.

L'effort qui est fait dans les « Forces de défense d'Israël » pour l'instruction générale et pour l'éducation de la troupe, et par elle pour celles de la nation tout entière, est considérable. Je ne crois pas me tromper en disant que nulle part ailleurs on en trouve un qui lui soit semblable.

4. LES INDUSTRIES MILITAIRES D'ISRAEL

Ces organisations ont pour origine les ateliers clandestins qui avaient été créés, avant 1948, par les mouvements de résistance à l'occupant. Depuis la Guerre de libération, il s'agit de véritables usines. Mais qu'on ne songe pas à des bâtiments luxueux comme on les voit chez nous. La Fabrique de mitraillettes « UZI », de réputation mondiale cependant et dont je parlerai plus loin, ne comprend, par exemple, que des hangars en tôle ondulée. Le climat du pays permet aux

ouvriers d'y travailler normalement, même en hiver. Et ces installations rudimentaires n'en ont pas moins permis aux « Industries militaires d'Israël » de vendre à l'étranger, durant l'année fiscale 1958-1959 et après avoir fourni leur armée, pour 22 millions de francs suisses, non compris dans ce chiffre les rentrées provenant de la vente de surplus, c'est-à-dire d'armes démodées ou capturées.

Ces industries dépendent du Ministère de la défense nationale, mais elles sont cependant, et malgré leur nom, civiles, direction et main-d'œuvre. Du point de vue de leur organisation, elles sont divisées en cinq secteurs :

1. Fabrication d'armes
2. Fabrication des munitions
3. Fabrication des poudres et explosifs
4. Centre de recherches, laboratoire central et contrôle de la production
5. Administration, personnel et finances.

Il convient de préciser qu'Israël est évidemment tributaire de l'étranger pour les matériels lourds, chars par exemple, et pour l'aviation — matériel français en majorité — AMX et Mystères — mais que les Israéliens fabriquent leur mitraillette, un lance-mine de 12 cm israélien, un lance-mine de 12 cm sous licence finlandaise et toutes les catégories de munitions.

Les relations des « Industries militaires d'Israël » avec l'armée sont celles qui existent entre un fabricant et un client, à une seule exception près : ces industries travaillent sans profit. L'armée paye le prix de revient, tout en se montrant — d'après ce que j'ai compris — fort exigeante sur la qualité des fabrications.

En bref, le but de ces organisations est premièrement d'équiper les « Forces de défense d'Israël » et secondairement de fournir du travail aux ouvriers israéliens. Il est pleinement atteint, mais un nouvel effort va être tenté pour travailler pour le secteur civil ; toutefois, on le conçoit, le problème

est délicat, car une concurrence avec les industries privées serait inadmissible.

Une visite à la Fabrique de mitraillettes « UZI » m'a démontré les résultats surprenants auxquels on peut arriver avec des moyens réduits. Cette manufacture fournit non seulement les « Forces de défense d'Israël », mais encore l'armée de la République fédérale allemande et celle des Pays-Bas.

Une description complète de cette mitraillette et de sa fabrication serait hors sujet ; il convient cependant, semble-t-il, de satisfaire la curiosité du lecteur en en donnant brièvement les caractéristiques principales : poids 3,5 kg¹, calibre 9 mm, magasin de 25 cartouches (sur demande de 32 ou de 40 cartouches), vitesse de tir 550 à 600 coups à la minute, crosse en bois (sur demande en métal et pouvant se rentrer), portée effective 200 m. Il faut encore dire que cette arme donne une impression de simplicité et de robustesse.

Une visite à une exposition au Centre de recherches m'a démontré qu'Israël fabrique une gamme complète de munitions, de grenades, de charges explosives, de tubes roquettes, dont la conception, parfois différente de la nôtre, est très intéressante. Le leitmotiv de ces fabrications est bien la simplicité qui n'exclut pas le fini du travail.

5. LA COLONISATION AGRICOLE

Les débuts de la colonisation juive moderne, dans le territoire qui constitue aujourd'hui l'Etat d'Israël, remontent à l'année 1870, mais la colonisation militaire a été à toutes les époques l'arme numéro un du mouvement sioniste.

Les premiers villages avaient été édifiés sur la base de la culture individuelle, chaque fermier possédant sa propre terre et la cultivant à l'aide d'une main-d'œuvre salariée. Ce

¹ A titre de comparaison, je rappelle que notre mitraillette mod. 43/44 pèse sans magasin 4,69 kg, notre fusil d'assaut, avec chargeur, 5,5 kg. A l'étranger, ces armes sont trouvées trop lourdes et un peu compliquées.

système ne donna pas satisfaction du point de vue social et économique, mais surtout de celui de la reconquête du pays par la nation juive. Et dès 1909 fut tentée l'expérience des villages absolument collectivistes ou communautaires, connus sous le nom de « kibboutz »¹, qui furent implantés en fonction des possibilités agricoles sans doute, mais aussi des positions militaires à tenir. Actuellement une organisation, le « Nahal », jeunesse pionnière combattante, composée de volontaires, jeunes gens et jeunes filles, qui combine l'instruction militaire, l'instruction agricole et la création de nouveaux « kibboutsim » dans les zones frontières, développe encore le quadrillage de ces points d'appui qui constituent la défense territoriale.

Nulle part mieux que dans le « Nahal » l'armée israélienne ne se montre plus constructive et n'a une part plus grande à l'œuvre de création nationale.

Mais, parallèlement à l'établissement des « kibboutsim », il fut fondé, dès 1921, pour ceux qui ne trouvaient pas la vie collectiviste à leur goût, des villages coopératifs du nom de « moschav »². Ce mode de vie prit rapidement racine et de nos jours près de la moitié des colonies agricoles sont des « moschavim ». Chaque famille, qui n'est pas dissociée comme dans les « kibboutsim », y possède un lopin de terre qu'elle cultive elle-même. L'achat et la vente des produits, l'achat et l'exploitation des machines agricoles sont faits en commun dans le « moschav » et l'on y trouve encore une organisation d'aide mutuelle.

La « Région Lakhish », que j'ai visitée et qui se trouve à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tel-Aviv, est une organisation qui, sur une grande échelle, applique le système des « moschavim ».

Il a fallu d'abord amener de l'eau par pipe-line dans la contrée en allant la chercher à soixante kilomètres de dis-

¹ « Kibboutz » (pluriel : « kibboutsim ») veut dire « groupe » en hébreu.

² « Moschav » vient de « Moschav Ovdim », qui signifie en hébreu « Coopérative de petits propriétaires travailleurs agricoles ».

tance. Puis il fut créé de toutes pièces six groupes de cinq ou six villages. Dans chacun de ces groupes, on trouve un centre de tracteurs, un centre de fournitures pour les étables, une coopérative où l'on vend des marchandises de toutes sortes, un médecin, une école, un centre social. Et au milieu de la région, qui atteint presque la surface du canton de Genève, une ville, Kiriat-Gat, a été bâtie.

La région a été organisée de manière à permettre l'exploitation sur place de tout ce que l'on récolte, produit, et l'on trouve à Kiriat-Gat des industries basées sur tout ce qui provient de l'agriculture et de l'élevage du bétail.

Cent mille hectares ont été fertilisés, quatorze mille personnes ont été installées, soit deux mille six cents familles qui viennent de vingt-quatre pays différents et qui sont de niveaux d'instruction et d'éducation fort divers. Des illettrés voisinent avec des universitaires. Et tout cela forme un tout !

Enfin, la « Région Lakhish » constitue encore, du point de vue militaire, un réduit placé sur l'axe (route et voie ferrée) qui de Beer Sheva conduit à Tel-Aviv, c'est-à-dire sur une des « pénétrantes » qui mènent du territoire égyptien au cœur d'Israël.

C'est pourquoi il ne m'a pas paru sortir du sujet de parler de colonisation agricole dans une revue militaire, à propos d'un pays où il n'y a pas de séparation entre la préparation à la guerre et l'activité économique. J'en veux pour preuve que le général Moché Dayan, qui a commandé brillamment l'armée à la Campagne du Sinaï, est devenu ministre de l'agriculture et qu'il cherche actuellement à résoudre le problème du lait qui existe là-bas comme chez nous.

6. CONCLUSION

S'il fallait donner une conclusion à ces quelques flashes sur les « Forces de défense d'Israël », qui ne prétendent pas

épuiser le sujet, je dirais que cette armée donne une impression de solidité, de rusticité et de jeunesse.

Bien qu'on y consacre le temps nécessaire à la parade ¹, les cadres — dont un grand nombre ont l'expérience de la guerre — et la troupe, immuablement en tenue de campagne, de travail (il n'en existe pas d'autre), sont de véritables combattants, comme aussi des pionniers « toujours prêts », semble-t-il, à remplir leur mission. La foi passionnée qui les anime tous, l'entrain et la fierté dont ils font constamment preuve ne peuvent pas ne pas frapper.

Le potentiel militaire d'Israël est en hausse évidente et nul doute que son armée serait en mesure d'assurer, une fois de plus s'il le fallait, la défense du pays contre ses voisins. Tandis qu'en temps de paix ² elle est le creuset où se fondent en un tout homogène les éléments si divers de sa population.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

¹ Fortement influencée par les méthodes anglaises, car la présence pendant de nombreuses années de la « Puissance mandataire » a laissé des traces dans bien des domaines et dans l'armée en particulier.

² Le terme de « guerre tiède » conviendrait mieux à la situation d'Israël. « Au point de vue de la préparation militaire — m'a dit un officier israélien — M. Nasser est notre meilleur allié. »